



# Parcours de compétences en espaces verts et espaces naturels

## Formation continue

- > La formation vise l'obtention du parcours de compétences en espaces verts et espaces naturels
- > Acquérir des compétences en entretien d'espaces verts ou naturels

## Métiers visés

Jardinier paysagiste...

## Contenu de la formation

- ☑ **Module passerelle en début de parcours : remise à niveau adaptée au secteur professionnel du paysage et remobilisation dans son parcours professionnel, valorisation du potentiel et aptitudes**
- ☑ **Module entretien des espaces verts et utilisation du matériel courant en parc et jardin (tondeuse débroussailluse, taille haie...)**
- ☑ **Module entretien des espaces naturels**
- ☑ **Module restauration - constructions paysagères**
- ☑ **Module projet professionnel**

## Moyens et modalités pédagogiques

### ☑ Moyens pédagogiques

- Salle de cours dédiée à la formation
- Supports écrits
- Equipement informatique
- Atelier et matériels de chantier
- Une halle d'entraînement en paysage
- Une équipe pédagogique avec un formateur référent, formateurs, assistant de formation et accompagnatrice socio-professionnelle

### ☑ Modalités pédagogiques

- **Possibilité d'individualisation des parcours**
- Alternance théorie/pratique
- Intervenants professionnels
- Echanges de pratiques
- Retour d'expériences
- Mise en situation pratique
- Stages en entreprise
- Chantier-école

Dates :  
Du 13/11/23 au  
17/05/24

Durée :  
773 h dont 402 h en  
centre et 371 h en  
entreprise

Bilan intermédiaire :  
à définir

Bilan final :  
17/05/24

Financement :  
La formation est  
financée par la région  
des Pays de la Loire  
dans le cadre du  
programme VISA  
Métiers 2023-2024  
(lot 21).  
10 à 12 stagiaires  
attendus.

Autres possibilités de  
financement : CPF,  
CPF de transition  
professionnelle,  
contrat de profession-  
nalisation

La réussite se cultive ici.



## Réunion d'information

Accueil, présentation du CFPPA, de la formation et visite du site.

28/03/23	30/05/23
27/06/23	
de 13h30 à 16h au CFPPA Le Fresne à Angers ou sur RDV	

**Inscription obligatoire** auprès du CFPPA.

## Modalités pratiques et inscription

**S'inscrire auprès du centre** : remplir un dossier de préinscription et participer à une demi-journée de validation de projet

**Liste des documents à joindre** : pièce d'identité, CV, lettre de motivation et photocopie des diplômes ou titre acquis.

Pour toutes questions relevant de l'accessibilité de la formation aux publics en situation de handicap, contactez le centre.

## Modalités d'évaluation

Le parcours permet de valider 2 unités capitalisables (UC) du CAPa Jardinier Paysagiste évaluées par des situations professionnelles d'évaluation.



© Alan Keraron, photographe

## Public concerné - Pré-requis

- Avoir une communication orale en français suffisantes et une compréhension des consignes
- Avoir l'envie de travailler en espaces verts /espaces naturels : le projet sera vérifié lors du module passerelle
- Disposer des aptitudes physiques nécessaires à l'exercice du métier
- Avoir levé les éventuels freins à l'entrée en formation (logement, transport...)

## Conditions d'accès

- Être demandeur d'emploi ou salarié en reconversion
- Satisfaire aux tests de pré-requis et à l'entretien de motivation organisés par le centre

Coordinateur : Franck FONTENEAU - T. +33 (0)2 41 68 60 03  
franck.fonteneau1@educagri.fr

Assistante formation : Aurélie YVINEC - T. +33 (0)2 41 68 60 03  
aurelie.yvynec@educagri.fr

→ [lefresne-angers-segre.fr](http://lefresne-angers-segre.fr)



Formation co-financée par l'État dans le cadre du PACTE



Ce projet est co-financé par le fond social européen plus (FSE+)

Réfèrent territorial Région : Sophie BRAUD  
Réfèrent mission locale : Isabelle MARCHAND - Sylvie ROBREAU  
Réfèrent Pôle Emploi : Victorine NOURRISSAT  
Réfèrent Cap Emploi : Anne-Lise BOISSIERE

CFPPA Angers Le Fresne  
BP 43627  
49036 Angers cedex 1  
T. +33 (0)2 41 68 60 03  
cfppa.angers@educagri.fr